

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Bibliotheque Curieuse Historique Et Critique, Ou
Catalogue Raisonné De Livres Dificiles A Trouver**

Clement, David

Leipsic, 1757

Stephanvs Doletvs.

urn:nbn:de:gbv:45:1-997

STEPHANVS DOLETVS.

Stephani Doleti Orationes duae in Tholosam. Eiusdem Epistolarum

bibliotheca Universalis, Hagae-Com. ap. P. Gossé, 1742. in 8vo. 354. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 239. Bibliotheca Danielis Salthenii, Regiomonti, 1751. in 8vo. p. 16. 17. Deburgo Bibliogr. n. 4445. qui en donne une description fort détaillée à quatre.

J'ai copié fidélement les Tîtres de cet Ouvrage somptueux, sur l'Exemplaire de notre Bibliothèque Roiale. Il ne feroit pas si rare qu'il l'est en éfet, si les Volumes en avoient été réimprimez aussi souvent qu'ils ont changé de date. Il est sûr que le premier Volume a vu le jour en 1655. mais on le trouve avec d'autres dates dans les Catalogues. Mr. Du Fresnoy dit, qu'il a vu le jour en 1658. dans sa Methode pour étudier l'Histoire, T. IX. p. 1470. On en cite une Edition de 1661. dans la Bibliotheca Universalis ap. P. Gossé, Hagae-Com. 1742. in 8vo. p. 354. La Bibliotheca Smithiana, Venet. 1755. in 4to. en annonce p. CLVI. une Edition de Londres chez Chriſtoph. Wilkinson, 1671. in Fol. Si vous consultez le Catalogue des Livres de Mr. De Boze, à Paris, 1753. in 8vo. p. 291. vous y trouverez une Edition de Londres 1673. in Fol. qui y est nommée *Editio secunda*. L'Edition de 1682. chez Chriſtoph. Wilkinson in Fol. paroît dans la Bibliotheca Cleri Londonensis de *Guil. Reading*, Lond. 1724. in Fol. S. IX. 1. dans la Bibliotheca Menkeniana Lips. 1727. in 8vo. p. 662. & dans plusieurs autres Ca-

atalogues, qu'il est inutile de citer. Mr. Reading dit l. c. que c'est la seconde Edition. Si cela est vrai, il s'ensuit que toutes les dates postérieures à l'année 1655. jusqu'à 1682. sont fausses.

Il y a aparence que Chriſtophe Wilkinson a acheté quelques Exemplaires des premiers Volumes de cet Ouvrage, vers l'an 1673. & qu'il leur a donné de nouveaux Tîtres portant cette date, & assurant le public que c'est une seconde Edition corrigée, & augmentée, ce qu'il a réitéré en 1682. à l'égard des trois Volumes.

Cette dernière Edition est citée dans la Bibliotheca Fayana, Paris. 1725. in 8vo. p. 363. & dans le Catal. Biblioth. Harleianae, T. I. p. 470. Le Catalogue des Livres de Mr. De Boze en indique p. 291. une seconde Edition, dont le T. I. est de 1673. le T. II. de 1682. & le T. III. de 1683. in Fol. Cette dernière date se trouve aussi dans la Bibliotheca Ludewigiana, P. I. p. 285.

Richard Rawlinson en cite deux Editions dans sa Method of studying History, T. II. London, 1728. in 8vo. p. 55. l'une de 1655. en trois Volumes in Fol. qui est imaginaire, & l'autre de 1673. in Fol. Voll. III. qui n'est réelle qu'à l'égard du troisième Volume. Il dir, que le dernier Volume est le plus rare, parce que plusieurs Copies en ont péri dans l'in-



Iarum Libri II. Eiusdem Carminum libri II. Ad eundem Epistolarum
ami-

l'incendie de Londres de 1666. Com-
ment peut-on dire, que le dernier Volu-
me, qui n'a vu le jour qu'en 1673, ait
souffert du feu en 1666.

Mr. Du Fresnoy dit, dans sa Méthode pour étudier l'Histoire, T. VI. p. 249. qu'il est bon d'avoir le premier Volume de la première Edition de 1655. parce que les connoisseurs prétendent que dans les Editions postérieures on a fait des re-
tranchemens à ce Volume. Il cite ibid. T. IX. une seconde Edition de 1682. 3.
Vol. & dit, que cet ouvrage est devenu rare par la suppression qu'en firent autrefois les Anglois. Si l'édition de 1682. est la seconde, il n'y en a qu'une édition postérieure. Si la suppression concerne la première édition, elle n'influe pas sur la rareté de celle de 1682. & si c'est après la seconde édition qu'elle s'est faite, les Exemplaires de la première étant déjà dispersés, ne craignoient plus aucune suppression. Elle n'a donc pu contribuer à la rareté de l'Ouvrage, qu'en supposant qu'il n'y en a qu'une seule édition avec des dates différentes, comme on l'a fait dans la Bibliotheca Historica Struvio-Buderiana, T. I. p. 642. Cette suppression mérite d'être confirmée, car l'Autorité de Mr. Du Fresnoy ne suffit pas pour la constater. La meilleure raison de la rareté de cet Ouvrage, est sans doute celle que Rich. Rawlinson a rapportée, dans sa Method of studying History, T. II. p. 55. en ces termes: „This Book

„is become Scarce, and more particula-
„ry, in England, where it was printed.
„They have been carefully collected by
„Roman Catholicks, English as well as
„Foreigners.“ Aussi le P. Niceron re-
marque-t-il, que cet Ouvrage est rare en France, & qu'il s'y pousse toujours dans les inventaires jusqu'à vingt pistoles.

Antoine Wood en parle, dans ses Athenae Oxonienses, Vol. II. London, 1692. in Fol. Col. 696. & nous apprend, que les deux premiers Volumes étant prêts à passer sous la presse, Mrs. Dodsworth & Dugdale les offrirent à divers Libraires, sous des conditions qui les auraient pu dédommager des frais & des peines qu'ils avaient employées pour former ce Recueil; mais que les Libraires n'en ayant pas voulu courir le risque, ces Messieurs se joignirent ensemble, & empruntèrent quelques sommes d'argent, pour fournir aux frais de l'impression. Mr. Dodsworth étant mort sur ces entrefaites, vers le milieu du mois d'Août de l'année 1654. avant que l'on eut achevé la dixième partie du premier Volume, Mr. Dugdale resta seul chargé des soins de l'impression. Le premier Volume étant achevé en 1655. Mr. Dugdale ne trouva pas à propos de continuer d'abord par l'impression du second; mais il attendit quelques années, jusqu'à ce qu'il eut vendu la plupart des Exemplaires du premier Tome, & qu'il en eut tiré de quoi faire la dépense de celui qui le suivit en 1661.

Mr.



amicorum Liber. *Et à la fin: Doletus. Durior est spectatae virtutis,*
quām

Mr. *Dugdale* rassembla de nouvelles piéces, pour en former un troisième Tome. Mr. *Wood* lui en communiqua plusieurs, qu'il a eu soin de déterminer l.c. Col. 700. où il remarque en passant, que *Thomas Herbert* Baronet en fournit aussi quelques unes: & que *Dugdale* en avait encore plusieurs qui venoient de *Dodsworth*, quoiqu'on n'ait pas trouvé à propos de le nommer sur le Titre de ce troisième Volume; *qui au reste est intimement plus rare que les deux précédentes. Seeber I.*

Jean Marsham a mis un Discours préliminaire à la tête du premier Volume, que l'on a copié dans les *Unschuldige Nachrichten*, 1747. p. 184. & 352. Mr. *Marsham* y fait mention de *Guillaume Somnerus*, dont Mr. *Wood* n'a rien dit: & rend à *Dodsworth* la justice qui lui appartient. Voici comment il s'exprime fol. d. 3. recto: „Editioni huic omnino non interfui; . . . Interfuit autem vir eximius, *Guilielmus Dugdalius Warringtonensis*, . . . qui tantam huic Operi supellecilem contulit, ut Authoris alterius titulum optimè meritus sit. Interfuit etiam vir nostrarum antiquitatum callentissimus, *Guilielmus Somnerus Cantuariensis*, qui Saxonica, quae exhibentur, atque *Lelandi* Anglica reddidit Latina . . . Palma vero hujus incepti tribuenda est viro egregio, *Rogerio Dodsworthio Eboracensi*, . . . qui vetustissimas Pietatis memorias in latibulis dormitantes suscitavit, & ex laceris Antiquitatis reliquiis, tanquam membris Ab-

„syrrianis, longe lateque dissipatis Historia, ricum hoc Corpus orbi Christiano construxit . . . Benefactum hoc, labore indefesso, & triginta annorum impensis, dio comparatum, vires capiet a temporibus . . .”

Guil. Dugdale a dédié le troisième Volume au Roi *Charles II.* & l'a enrichi d'un Avis au Lecteur, où il nomme généralement les personnes dont il a tiré du secours: „In disquisitionibus hisce arduis & tenebris, conatum omnem summatam fide & solertiā per tempus non modicum adhibui, favore attamen v. cl. „*Thomae Herberti de Tinterne* in agro „Monumentensi Baronetti, . . . necnon „*Antonii Wood*, Mertonensis Collegii „Oxon. alumni, in rebus antiquis apprimè peritorum, suppetias non minimas, „uti gratanter agnosco, habui. . . Il n'y dit pas un mot des pièces que *Dodsworth* lui avoit laissées.

On a fait un Abregé de ce gros Ouvrage, qui est coté dans le Catalogus Bibliothecae Harleianaæ, Vol. I. p. 404. en ces termes: „*Dugdale's Monasticon Anglicanum*, or the History of the ancient Abbeys and other Monasteries, Hospitals, Cathederal and Collegiate Churches in England and Wales, translated and abridged, with Cuts. 1693. in Fol. . . On a donné ce Titre dans le Gelehrten Lexicon de Mr. *Jöcher* T. II. Col. 161. comme s'il apartenoit au *Monasticon Anglicanum*, confondant ainsi l'Original La-



quam incognitae conditio. Sans date. in 8vo. Pagg. 246. Sans les pièces liminaires. Fort-rare. (18)

Latin, avec L'Abrégué qui est en Anglais.

Rob. Fysher fait mention de cet Abrégué, dans son Catal. Bibliothecae Bodlejanae, T. I. p. 378. où il remarque, qu'il a vu le jour à Londres: & qu'il vient de la main de *J. Wright*. Le même Catalogue indique une nouvelle Edition de cet Abrégué avec des Additions, imprimée à Londres 1718. Elle est en 3. Voll. in Fol. avec Figg. & la Continuation est de *Mr. Steven*, comme on l'a remarqué dans le Catal. Bibliothecae Harlejanae, Vol. I. p. 404. On a donné des Extraits de la Continuation de *Jean Stevens*, dans les Acta Eruditorum Lat. 1724. p. 381. & 541. & dans les Leipziger Gelehrte Zeitschriften, 1724. p. 855. & 1098. Le premier Volume y est intitulé: „The History of the antient Abbeys, Monasteries, Hospitals, Cathedral and Collegiate Churches; being two additional Volumes to Sir Will. Dugdale's Monasticon Anglicanum. By John Stevens, Vol. I. London, 1722. in Fol., Alph. 6. Feuilles 2. & 23. planches gravées en cuivre. Le second Tome a vu le jour à Londres chez *Jean Smith & Compagnie*, 1723. in Fol. Alph. 7. Feuilles 2. & 21. planches gravées en cuivre. Cette Continuation est déjà mise au nombre des Livres rares, dans la Bibliotheca Menckiana, Lips. 1727. in 8vo. p. 662. & dans la Bibliotheca universalis, Hagae-Com. (Tom.VII.)

ap. Gossé, 1742. in 8vo. p. 355. V. le Journal des Scavans 1665. in 12mo. p. 136. & 1713. T. LIV. p. 112. Mémoires de *Niceron*, T. XV. p. 388. Nouveau Dictionnaire Historique de Mr. *De Chaufépié* T. II. §. *Dugdale*, Note D.

(18) Bibliotheque ancienne & moderne de *Jean Le Clerc*, T. XXV. p. 75. *Jo. Georgii Schelhornii Amoenitates Historiae Ecclesiasticae*, T. I. Francof. 1737. in 8vo. p. 866. & 906. Not. o. Hamburgische Berichte, 1737. p. 413. & 1740. p. 191. *Jo. Caroli Opitii Singularium artis typographicae e Seculo XVI. Continuatio II. Mindae*, 1744. in 8vo. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. Hamburg, 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & 304. Note i. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. *Jo. Vogt Catal. Librorum rarior.* p. 39. 40.

Le P. *Niceron* a fait mention de ce Recueil, dans ses Mémoires, T. XXI. p. 120. où il déclare nettement, qu'il ne fait quand il a paru, ni en quelle forme. Comme j'en ai trouvé un Exemplaire chez *Mr. Duve*, je puis assurer avec certitude, qu'il est in 8vo. mais comme il n'a point de date, je n'en saurois déterminer l'année, que par une suite de conséquences. Et pour en venir à bout, je poserai pour fondement le calcul de *Mich. Maittaire*

H h h

Annal.



Annal. Typograph. T. III. p. 32. Note a.
où il dit: „Natus est (*Doletus*) anno
„1509. Genabi annos duodecim exegit,
„(1521.) dein Lutetiae quinque, (1526.)
„Patavii tres, (1529.) Venetiis unum,
„(1530.) Tholofae duos, (1532.) Lugduni
„(unum, 1533.) Annus igitur *Doleti* vigesimus
„quintus anno *Christi* poterit coincidere 1534 quo Lutetiam Lugduno pri-
„mum abiit. „ (scil. Jdibus Octobribus.)

Cela étant posé *Dolet* se trouva à Toulouse en 1531. & 1532. D'abord après son arrivée il y fut élu par les Ecoliers François pour être Orateur de la société qu'ils avoient formée. Il prononça à cette occasion le premier de ces Discours, dont *Simon Finet* donne une idée, à la tête de notre Recueil, en ces termes: „Gallorum primum laudes, ut moris erat, ornamentiq; praedicat. Proinde facta à senatu in omneis generatim sodalitates praeiudicia oratione oppugnat, & infirmat. Tholosam barbarie postulat, illius edicta promulgationesq; elevat, id tamen perpaucis, temporis angustiis praeceps, ut secundae orationis argumentum tantum prima parasiē uideatur, uixq; alteram, sine altera, sensu integro legas. Deniq; Oratoris munere perfuncto, insurgit Aquitanus, nescio quis, grammaticus qui ut morbo procacitatis liberius uteretur, Gallisq; petulanter malediceret, & *Doletum* convitiis aspergeret, Tholosae dignitatem propugnare, imminutam a *Dolecto* senatus autoritatem tueri, Vasconum laeforum causam defendere, se fingit: cuius impudentia, & proca-

, citate, calumniisq; grauiter commotus „*Doletus*, ita, ut legere est, oratione se- „cunda respondit. „

C'est *Pierre Pinache* Orateur des Gascons qui attaqua *Dolet* avec vehemence, & contre lequel il se défendit vaillamment, dans son second discours, où il le nomme expressément, p. 29. & dans sa Lettre à *Jacobus Bordingus*, datée de Toulouse le 22. Avril. (Sans doute 1532.) où il raconte cette a faire avec ses suites, en ces termes: „Sublata prorsus est se- „natusconsulto cum Aquitanorum, tum „Gallorum sodalitas. Huic promulga- „tioni uehementer ab omnibus reclama- „tum est, erat enim iniqua & noua. Sed „res teneri à nobis non potuit, plusq; „ualuit barbarorum imperium & autori- „tas, quam nostrum amicitiae colenda „studium. Cum *Pinacio* quaedam mihi „alteratio intercessit, publicè in illum „causam dixi: qua oratione fractus, lite- „ris vt seminorem sensit, fraude flagitio- „se usus est, & me falsis quibusdam per- „stricti mea oratione senatus, urbisq; „Tolosae dignitatis à me imminutae ac- „cusationibus, in carcerem rapiendum „curavit, faciendaq; mihi contumeliae „non solum interfuit, sed etiam praefuit. „Laboravi dies aliquot communis meo- „rum inuidia, quae facile tamen *Pinino-* „stri autoritate, & *Minutii Praesidis* ope „compressa fit. Magnum ex inimico- „rum meorum conatus atque perfida „fructum gloriamq; percepit, cri- „minis nullius conuictus, & in se- „natu, ut innocens, iudicio absolu- „tus. „

Dol



Stephani Doleti Dialogus, de imitatione Ciceroniana, adversus De-
siderium

Dolet craignant cependant de nouvelles afaires, se faua de Toulouse, & se retira à Lyon, d'où il sortit pour quelque tems pour prendre l'air de la campagne. Ecoutons ce qu'il en dit l. c. p. 143. dans une Epître adressée à Jean Pinus, & datée en ces termes: Datum ruri, ad Sext, Id. Aug. (Sans doute 1533.) „Hoc

„stium infectione coactus, & morbo af-
 „fectus acerrimo, Lugdunum, quo antea
 „cogitabam me contuli, qua mente quo-
 „ue consilio, indicassem meae in Tolo-
 „sam orationes & epigrammata, ea nisi in
 „lucem exire uetusset ualetudinis meae
 „perturbatio. . . . Ruri etiam nunc ago
 „de medicorum sententia, ubi morbi no-
 „stri reliquias facilius citiusq; propter
 „coeli lenitatem depulsum iri sperant. „

La plus ancienne lettre, datée de cette campagne, est du 13. de Juillet, & la dernière du 8. d'Août. (1533.) C'est pendant ce tems là que *Simon Finetius* fit imprimer l'Ouvrage dont il est ici question, comme il le témoigne dans son Epître Dédicatoire, datée de Lyon, le 1. d'Août. (1533.) où il dit: „Ego, dum
 „Doletus convalescendi gratia cœli huius
 „gratitatem uitat, & ruri medicorum ad-
 „hortatione agit, libris, quos comme-
 „morauit, excudendis operam do non rem
 „homini prius indicaturus, quām accessie-
 „rimus Patavium. „

Aussi ces Discours de *Dolet* avoient ils va le jour avant le 9. Novembre 1534. où *Dolet* écrivit de Paris, son Epître Dé-

dicatoire, que l'on voit à la tête de son *Dialogus de Imitatione Ciceroniana*. *Dolet* y remarque d'abord, qu'il vint à Paris le 15. d'Octobre 1534. & vers la fin, il y parle de notre Recueil en ces mots: „Id uero scribere ne praetermitte, qui
 „nobis aequi sint, qui iniqui ob uulga-
 „tam illam orationum nostrarum edi-
 „tionem. „

Ceci fait voir qu'il ne s'agit dans les passages que j'ai citez que du premier séjour que *Dolet* fit à Lyon, avant que d'aler à Paris en 1534. & non du second séjour qu'il y fit en 1536. à son retour de Paris: & conséquemment que notre Ouvrage y a été imprimé en 1533.

Simon Finetius veut faire croire au Lecteur dans sa Dédicace, qu'il a mis au jour ce Recueil à l'insçu de *Dolet*. „Ora-
 „tiones duas, . . . quas Tholosae ha-
 „buit, illi furtim surripui, furtum etiam
 „auxi duobus Epistolarum libris ad ora-
 „tionum argumenta apprimè quadranti-
 „bus: mox tam opima praeda factus rei
 „auidior, carminum item libros duos
 „compilo, omnia in lucem autore incon-
 „falto insciōque profero. „

Je ne sai pas pourquoi *Finetius* s'est donné tant de peine, pour rassembler les pièces qui composent le dit Recueil: puisque *Dolet* avoit déjà formé la resolution, à Toulouse, de les faire imprimer ensemble, comme il l'insinue dans une lettre à *Jacobus Bordingus*, datée de Toulouse le 22. Avril (1533.) où il s'énonce

H h 2

nonce



siderium Erasmus, pro Christophoro Longolio. Lugduni apud Seb. Gryphium, M.D.XXXV. (1535) in 4to. Pagg. 197. Fort-rare. (19)

Com-

*nunt ab oratione à nos' nō' sup. amicisib
nonce de la maniere suivante: „Quam
„tibi dudum orationem promiseram,
„quaq; proxime in Pinacium inuenitus
„sum, nihil est, quod expectes, neutram
„enim antea leges, quam typis excusam,
„cum nostris carminum epistolarumq; li-
„bris..”*

Quel besoin y avoit-il de dérober le manuscrit d'un Ouvrage, que l'Auteur avoit préparé exprès pour le mettre au jour, d'abord après son arrivée à Lyon. Et si la fièvre quarte arrêta pour quelques semaines l'exécution de ce dessein, faloit il en venir à la rapine, pour accomplir les vœux d'un jeune Auteur vindicatif & impatient de se voir imprimé? Enfin si *Finetius* a dérobé ces pièces à *Dolet*, & les a fait imprimer à Lyon, pendant que le dit *Dolet* étoit à la Campagne, où auroit-il donc pris les Lettres que *Dolet* écrivoit à la Campagne, & dans le tems même que la presse rouloit sur ce Volume? N'y a-t-il pas grande apparence que *Dolet* les lui communiqua: puisque l'Ouvrage ne fut achevé qu'après son retour à Lyon, & que l'on y voit des Lettres datées de Lyon, comme p. 126. 127. 128. & 147.

(19) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 90. Bibliotheque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Lud. Bünnemann Catal. Libror. rariss. p. 85. Jo. Caroli Opitii Singularium artis

Typographicae Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Sam. Engel Spicilegium Librorum rariorum, p. 10. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Libror. rario. p. 239. 240. Theophilii Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 4to. p. 357.

L'Exemplaire de cet Ouvrage qui se trouvoit dans la Bibliothéque de Mr. Jean Jacques Charron Marquis de Menars, s'est vendu trente florins, comme on le voit dans le Catalogue de sa Bibliothéque, à la Haye, 1720. in 8vo. avec les prix cotés à la marge, p. 329. Mr. Duve a trouvé le moien d'en aquerir une Copie, qu'il a eu la bonté de me prêter. *Dolet* l'écrivit contre *Erasme*, pour la défense de *Christoph. Longolius*, qu'*Erasme* avoit attaqué après sa mort, dans son Dialogus cui titulus *Ciceronianus*, siue de optimo genere dicendi, imprimé chez *Froben*, avec son Traité de recta Latini Graecique sermonis pronunciatione. Basileae, 1528. in 8vo. *Jules César Scaliger* avoit prévenu *Dolet*, & avoit fait imprimer contre *Erasme*, son Oratio pro *Cicerone* contra *Erasmum*, Parisis apud *Petrum Videlovaeum*, 1531. in 8vo. C'est pourquoi il envisagea l'ouvrage dont il est ici question, comme une pièce qui lui étoit inju-



Commentariorum Linguae Latinae Tomus Primus. *Stephano Doleto Gallo Aurelio Autore. Lugduni apud Seb. Gryphium, 1536.* Cum priuilegio ad quadriennium. in Fol. Col. 1708. Sans les pièces liminaires, qui occupent 28. Feuillets.

Commentariorum Linguae Latinae Tomus Secundus. *Stephano Doleto Autore. Apud Seb. Gryphium Lugduni, 1538.* Cum priuilegio

injurieuse: & qui devoit signifier, qu'il n'avoit pas assez bien défendu sa cause. Jaloux de la gloire que *Doleto* auroit pu tirer de cet Ouvrage, il l'ataqua de plein front, dans une seconde Harangue intitulée: „*Jul. Caef. Scaligeri adversus Eras-*
„*mi Dialogum Ciceronianum Oratio Se-*
„*cunda. Parisiis, ap. Petr. Vidovaeum,*
„*1537. in 8vo. Scaliger ne fut pas le*
„*seul qui écrivit contre Doleto: Franciscus*
„*Floridus Sabinus le relança à son tour,*
„*dans son Traité intitulé, „Lectionum suc-*
„*cisivarum Libri III. Ludolpho Pio Car-*
„*dinali Campensi dedicati ab authore per*
„*Epistolam Bononiae, 4. Cal. Maii, anno*
„*1539. datam, „que Mich. Maittaire a indi-*
„*qué dans ses Annal. Typograph. T. III.*
p. 92. Cette pièce se trouve aussi dans les Oeuvres de *Franc. Floridus*, imprimées à Bâle en 1540. in Fol. & dans *Jani Gruteri Lampas*, ou *Thesaurus Criticus*, T. I. Francof. 1602. in 8vo. p. 996. & suiv. *Doleto* répondit à ce Livret par un nouveau Traité intitulé: „*De imitatione*
„*Ciceroniana Stephani Doleti aduersus*
„*Floridum Sabinum, Liber. Lugduni, ex*
„*officina autoris, 1540. in 4to.* „ Mr. Freytag a mis cet Ouvrage au nombre des Livres rares, dans ses *Analecta Litter-*

raria

p. 293. & l'on peut assurer hardiment, que toutes les pièces dont j'ai fait mention dans cet article sont *très-rares*, si on en cherche les Editions originales. Nous y pouvons ajouter le Traité suivant, qui termina cette controverse:
„*Francisci Floridi Sabini aduersus Ste-*
„*phani Doleti Aurelii calumnias Liber.*
„*Romae, ap. Anton. Bladum Asulanum,*
„*1541. in 4to.* „

Doleto a dédié l'Ouvrage dont il est ici question, à *Gulielmus Scaeva*, & a daté sa Dédicace de Paris, le 9. Novembre 1534. peu de tems après y être arrivé: car il dit en propres termes dans cette Dédicace, qu'il vint à Paris le 15. d'Octobre. C'est de là qu'il envoia ce Traité au dit *Scaeva*, pour le faire imprimer à Lyon, comme il nous l'apprend dans sa Dédicace, p. 4. „*Dialogum de Imita-*
„*tione Ciceroniana aduersus Erasmus*
„*ad te mitto, quem Gryphio redde.*
„*Amabo te, illum quām castigatissimē ex-*
„*cudendum cura, neq; committe, ut*
„*tuum mihi officium in ea re desit, quod*
„*nunquam defuit.* „ v. *Doleti Comment.*
Linguae Lat. T. II. Col. 520.

gio ad quadriennium. in Fòl. Col. 1716. Sans les pièces liminaires qui occupent 32. Feuillets. Fort-rare. (20)

(20) Dan. Georgii Morhofii Polyhistor literarius, Lubeca, 1714. in 4to. T. I. L. IV. C. IX. §. 11. p. 824. Bibliotheque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Histoire Litteraire de la Ville de Lyon, par le P. De Colonia, T. II. à Lyon, 1730. in 4to. p. 499. 603. & 759. Memoires de Niceron, T. XXI. p. 120. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae e Seculo XVI. Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Catalogus Bibliothecae Harlejanae, Vol. III. Lond. 1744. in 8vo. p. 98. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Not. b. & p. 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Journal des Savans, T. CXLVII. in 12mo. p. 557. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorū, p. 239. 240. Theophilii Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 4to. p. 357. Bibliothecae Schwarzianae, P. I. Altorfii, 1753. in 8vo. p. 40.

Etienne Dolet commença de bonne heure à travailler à cet Ouvrage. Il n'avait que seize ans, comme il le témoigne dans la Dédicace du Tome I. adressée à *Guillaume Budé*, & datée de Lyon le 22. Avril 1536. où il s'énonce en ces termes: „Cum annos natus sexdecim (quo tempore rex Gallus ad Ticinensem agrum in hostium manus proditione uenit (le

„24. Fevr. 1525.) Lutetiae Parisiorum positis Grammaticae rudimentis me primū Ciceronis lectioni dedi, & Latinè loquendi modos attentius obseruans, hos Commentarios cœpi confidere. . . . Creverunt simul hi cum aetate, & studiorum meorum progressu, sed mihi styli fundamenta iacenti, & formam iam constituenti satietate sui penè facta. Itaque styli informandi studio tempore longo cesserunt. At quos mihi maximū usui fuisse senseram, & quos spem ingrediebar iuuentuti fore non inutiles, ab inuidiae suspitione non abfuturum me sum arbitratus, eos omnibus nisi patere uellem. Edendos igitur curaui, prima mea adolescentia cœptos quidem illos, sed omni à me nunc cura, diligentia, iudicioq; de integro confessos, atque absolutos. Editionis tamen celerioris, praeter meam iuuentuti matu-rius confundendi cupiditatem, maximum illicium fuit, ne, si rem extraherem, gravioribus posthac commentationibus deditum, ad humiliora referri me pœniteret. „

Dolet n'emploia que neuf ans à la composition de ce gros Ouvrage, puisqu'il passoit les soirées à le mettre au net en 1534. comme il le déclare à *Guillaume Seve*, dans l'Epître Dédicatoire qu'il a mise à la tête de son *Dialogus de imitatione Ciceroniana*, datée de Lyon le 13. Novembre 1534. où il dit: „Meis linguae



„ quae Latinae commentariis ex integro
„ describendis horas uespertinas tribuo,
„ quos ad calendas, plurimūm, Janua-
„ rias confecero. „

Dolet n'a pas trouvé à propos de suivre l'Ordre de l'Alphabet, comme les Lexicographes ordinaires ; il a rassemblé tous les mots qui ont du rapport à certaines matières, il les a rangés & expliqués par lieux communs : & se glorifie de cette invention, dans le Tome II. de ses Commentaires, Col. 763. „Vide quām „tutus in eo sudem, ut sic uoces uocibus „respondeant: id est, ut uocum consi- „miliūm significationes quām longissimē „producam, & res rebus coniungam . . . „Cuius quidem inuentionis gloriam, & „laudem totam nobis sine controuersia „uendicare possumus: nec in eius socie- „tatem quisquam uel Gallorum, uel Ita- „lorum, uel Germanorum dictionum in- „terpretum: quandoquidem ordinem al- „phabeticum omnes fecuti sunt. Mihi „uerò triuialis iste ordo minimè placuit:
„ & aliquid ingeniosius, elegantiusq; co- „nandum uisum est: non minus tamen „ad iuuentutem erudiendam, & plenam „uocum interpretationem tradendam „aptum, atque accommodatum. „

Il avoit formé le dessein de publier cet Ouvrage entrois Volumes: & nous apprend Col. 1. du Tome II. ce qui devoit entrer dans chaque Volume. C'est dommage que le Tome troisième, pour lequel il reservoit tout ce qu'il avoit d'érudition & de jugement, n'ait jamais vu le jour. Voici comment il s'exprime: „Primo Tomo „à nobis quod cōceptum est, Secundo per-

„ sequimur. Id uerò in hunc modum,
„ ut inchoatam antea tantūm nominum,
„ uerborumq; explicationem hoc Tomo
„ absoluamus: ad extremum de particulis
„ indeclinabilibus, . . . scripturi. Ter-
„ tio Tomo (quò laudem omnem & labo-
„ ris, & ingenii, & eruditioñis, & iudicij
„ nostri referuamus) de phrasī linguae la-
„ tinae, ac numeris oratoriis à nobis scri-
„ betur. „

Il en donne une notion plus déterminée ib. Col. 1384. „In Tomo III. . . doce- „bimus, qua sit ratione numerorum Orato- „riorum lenitas Orationis in re leni, & ae- „quabili uel querenda, uel seruanda: qua „item sit eorundem numerorum ratione „uehementia orationis afflscenda in re ue- „hementi: qua, in re lamentabili, lamen- „tabilis orationis forma: qua, in mouen- „dis hominum affectibus: qua, in sedan- „dis: qua in concitando odio: qua, in „benevolentia concilianda: qua, in lau- „dando: qua, in uituperando. Et quo- „niam Deus Opt. Maximus, . . . no- „bis & orationis solutae, & carminis fa- „cultatem suo beneficio tribuit, non mi- „nus diligenter, carminum cuiuslibet ge- „neris decorum, artemq; laudabilem, & „admirabilem tertio Tomo nostro trade- „mus, quām orationis. „

Jac. Thomasius acuse notre Auteur de plagiat, dans sa Dissertat. de Plagio literario, Suobaci, 1692. in 4to. p. 176. où il dit: „Stephanus Doletus scripsit „Commentarios Latinae linguae. Quod „opus qui viderunt, antequam Roberti „Stephani thesaurus, Mariique Nizolii „in Ciceronem observationes ederentur,

„ pro



Stephani Doleti de re navali Liber ad Lazarum Bayfium, Lugduni apud

„pro certo affirmarunt, non maius fuisse,
„quam sex Laurentii Vallenfis de latinis
„elegantissimis libros. Ast postea immen-
„sam farraginem crevit non è Stephani
„tantum atq; Nizolii, sed aliorum lucu-
„brationibus quoq; compilatum, ut Bar-
„tholomaei Ricci & Lazari Bayfii
„Vide autem improbitatem plagiarii.
„Cùm laudem venatur Doletus, nominan-
„dis iis, quos describit, magis mutus est
„pisce. „

Il me semble que *Thomafus* juge avec trop de confiance des Ecrits de *Dolet*, sans les avoir examinés. S'il avoit lu le passage suivant, auroit il pu dire, que *Dolet* ne nommoit jamais ses Auteurs. Ouvrons le Tome II. de ses Commentaires Col. 242. & nous y trouverons ces mots: „Primùm de re hortensi dicam: „postea de arborea: . . . In re horten-
„si, & arborea maximo nobis usui erit
„singularis, & non mediocriter laudanda
„Caroli Stephani uiri doctissimi tum dili-
„gentia, tum eruditio. A quo de re
„hortensi, & arborea non pœnitendi li-
„belli proximè exierunt. „

Je souscrirois volontiers au jugement que l'on trouve dans le Catalogus Bibliothecæ Harleianaæ, Vol. III. Londini, 1744. in 8vo. p. 93. où il est dit: „So-
„me have upbraided him with having sto-
„len all the Materials of this Work from
„Robert Stephanus. Be that as it will, it
„is certain he ought to be higly com-
„mended for having disposed in a clear

„and proper Order many Words and
„Things, which are found dispersed in
„Stephanus without any Method or Re-
„gularity. . . . Some learned Men
„consider Doletus's Commentary as a
„Supplement to the Thesaurus Linguae
„Latinae of Stephanus, and therefore
„think, that no good Latinist, if possi-
„ble, should be without it. „

Mr. Duve en possede deux Exemplaires, & il y en a un troisième dans notre Bibliothéque Roiale. v. Dan. Georg. Morhofii Polyhistor Literarius, T. I. L. IV. C. IX. §. 11. p. 823. Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagaë-Com. 1725. in 4to. p. 34. 50. & suiv. Histoire Literaire de la Ville de Lyon du P. De Colonia, T. II. à Lyon 1730. in 4to. p. 603. Memoires de Niceron, T. XXI. p. 119. Jo. Matthiae Gesueri Dissertat. de praecipuis Lexicis Lat. à la tête du Tome I. de son Thesaurus Linguae Romanae, Lips. 1749. in Fol. fol. 1. 2. verso.

Je possede un Abrégé des Commen-
taires de *Dolet*, qui est acephale, c'est
pourquoi je copierai icile Titre que le
P. Niceron en a donné l. c. p. 120. „
„Commentariorum linguae Latinae Ste-
„phani Doleti Epitome duplex, quarum
„altera quidem vocum omnium in illis
„explicatarum, & in ordinem Alphabe-
„ticum redactarum significaciones conti-
„net; altera vero similia affinaque ver-
„ba & eorum contraria, eodem quo ipsi
„authori



apud Seb. Gryphium 1537. in 4to. Pagg. 189. Sans les pièces liminaires. Fort-rare. (21)

Stephani Doleti Galli Aurelii Carminum Libri Quatuor. Lugduni

„authori visum est, ordine dictionum
„quae praeter Alphabeti ordinem in ex-
„plicandis aliis inferuntur, Index. Per
„Jonam Philomusum. Basileae, 1537. in
„8vo., Pagg. 598. Sans la Préface &
„la Table.

Jonas Philomusus a fait cet Abregé pour l'usage des Ecoliers, c'est pourquoi on le trouve rarement complet.

(21) Bibliotheque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae Seculi XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Not. b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Christoph. Mylii Memorabilia Bibliothecae Academicæ Jenensis, Jenae, 1746. in 8vo. p. 132.

Quoique j'aie trouvé ce Livre dans la Bibliothéque de Mr. Duve, je n'en tirerai pas les paroles de *Dolet*, qui en font voir l'origine, parce que *Mich. Maittaire* l'a déjà fait, dans ses Annales Typograph. T. III. p. 36. Je me contenterai de remarquer, qu'il contient deux parties. La première est une Défense de *Dolet* adressée à *Lazare de Baif*, contre *Charles Estienne*, qui aient publié un Abregé du (Tom. VII.)

Traité de *Bayfius* de re Naval, à Paris, 1537. in 8vo. y accusa *Dolet* d'avoir dérobé à *Bayfius*, tout ce qu'il avoit dit sur cette matière, dans le Tome II. de ses Commentarii Linguae Latinae, qui étoit encore sous la presse, & dont le dit *Estienne* avoit vu les feuillets, qui traitoient de cette matière. *Dolet* copie de mot à mot les accusations de *Charles Estienne*, & y répond avec vigueur. Après quoi il donne une Table des mots qu'il a expliqués dans cet Ouvrage. Ensuite vient le Traité de re naval p. 1.-189. que *Dolet* a tiré de mot à mot de ses Commentarii Linguae Latinae, T. II. Col. 155.-228. afin qu'on le puisse confronter avec le Traité de *Lazarus Bayfius* de re naval, pour voir si l'accusation de *Charles Estienne* est juste, ou si c'est une pure calomnie.

Ceux qui possèdent le Thesaurus Linguae Graecae de *Gronovius*, n'auront pas besoin de chercher avec beaucoup de patience & de soin ces Editions rares, pour contenter leur curiosité; Ils trouveront le Traité de *Bayfius* de re naval dans le T. XI. du dit Trésor, p. 564. & celui de *Dolet* sur le même sujet, dans le même Tome p. 629. & suiv. *Jac. Thomasius* l'accuse hautement de plagiat, dans sa Dissertatio de Plagio Literario, Suobaci, 1692. in 4to. p. 177.

ni anno M. D. XXXVIII. (1538.) in 4to. Pagg. 175. Sans la Dédiace & les pièces finales. Fort-rare. (22)

(22) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 90. Not. * Bibliothèque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Caroli Opitii Singularium artis typographicae e Seculo XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 883. & Vol. III. p. 298. Not. b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Christoph. Mylii Memorabilia Bibliothecae Academicæ Jenensis, Jenae, 1746. in 8vo. p. 132,

Charles Du Plessis D'Argentré rapporte, dans sa Collectio Judiciorum de novis erroribus, T. II. P. I. Lutetiae Paris. 1728. in Fol. p. 133. L'Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, du 14. Fevrier 1543. par lequel ce Volume est condanné à être brûlé & converti en cendres: & défense est faite à son de trompe & cri public, à tous Libraires de le mettre en vente, & à toutes personnes de quelque état & qualité qu'elles soient, de l'avoir ou garder en leur possession. Après cela faut il s'étonner s'il est rare? Ajoutons-y, que c'est le premier Livre sorti de la presse de *Dolet*. Aussi le Titre en est-il orné de la marque de *Dolet*, qui est une Doloire tenue par une main qui sort d'une nuë, avec un tronc d'arbre au dessous, & cette Dévise à l'entour: „Scabra, & impolita „ad amissim dolo, atque perpolio.,

Mr. *Duve* en conserve un Exemplaire. Il est imprimé en beaux Caractères Italiques, & sur du beau papier; mais l'obscénité de diverses Epigrammes ne sert qu'à le souiller. Il y en a d'autres par lesquelles il n'a pu manquer de se faire des ennemis, d'atirer la condamnation de son Livre, & de se préparer la voie au bûcher. Mr. *Vogt* en a copié une dans son Catal. Librorum rariorum, p. 240. qui est vive, à laquelle j'en ajouterai une autre à peu près sur le même sujet, que l'on trouve p. 87. avec l'inscription qui suit: „In „quendam, qui Cucullum abiecerat.“

Quid profuit pullum Cucullum posnere,
Cùm, quam Cucullus tum docet, tum
ad fert suis,
Mentem profanam, callidam, & sensus
vafri
Plenam, scelestam, omniq; consutam
dolo.
Tam diligenter, quam antea, serues
tibi?

Te spes fefellit primū, & illa opino,
Qua cum Cucullo dupli mores tuos
Posse abijci prorsus putabas duplices.
Ac nos simul multum fefellisti, quia
Cum ueste deiectam arbitrabamur lu-
em
Vestis: minusq; cauimus tum à te,
prius
A quo cauebamus Cucullato Plano.

L'Epi-



Francisci Valeſu Gallorum Regis Fata. Ubi rem omnem celebri-
rem à Gallis gestam nosces, ab anno *Christi M.D.XIII.* usque ad an-
num

L'Epigramme xxv. p. 31. sent le fagot.
Elle fait voir qu'il étoit un moqueur, qui
n'avoit aucune Religion, & pourroit bien
avoir contribué à le faire acuser d'Athéisme : & lui avoir procuré une fin tragique.
Elle porte l'inscription qui suit : „Ad
„Philippum Melanchtonem. Quid maxi-
„mē rideat.“

Ridere quae possim, stolidorum, &
stultorum

Natio mihi multa suppeditat: sed nil
profsus

Magis liber ridere, quam nonnullorum
Amentiam, qui ceu Deorum cognati,
Jouisq; coeli participes, de Diis sem-
per

Sermonem habent: &, quā ad Polum
efferri possis,

Quā deprimaris in nigri tenebras
Regni,

Docent. Ineptum hominus genus, &
intolerandum.

Scilicet accubuerunt *Jovi*, & diuū
mensis,

Cœlestia ut nobis modo isto dispen-
sent.

Mr. *Maittaire* a donné une idée de ces
Epigrammes; dans ses Annales Typo-
graph. T. III. p. 63. où il y a une faute
d'impression, que l'on a fort bien relevé
dans la Hamburgische Vermischte Biblio-
thek, Vol. III. p. 414. On y a mis
1528. pour l'année 1538. où ces Epi-

grammes ont vu le jour. Il faut encore
corriger une nouvelle faute, qui s'est glis-
sée dans la dite Vermischte Bibliothek,
l. c. p. 315. où il est dit, que l'Ouvrage
dont il est ici question, est in 8vo. quoi-
qu'il soit in 4to. Il ne faut pas non plus
s'en rapporter à la parole de Mr. *Bayle*,
qui dit, dans son Dictionnaire §. *Dolet*,
Note C. que les Vers Latins de ce mal-
heureux Auteur, ont paru dignes à *Gru-
terus* d'être insérés dans les Delices des
Poëtes François. Ouvrez les Delitiae
Poëtarum Gallorum *Ranutii Gheri*, P. I.
1609. in 12mo. p. 863. & vous n'y trou-
verez pas tout à fait quatre feuillets des
Poësies de *Dolet*. & voilà tout.

Note. Au volume suivant il faut joindre. Genethliacum.
Claudii Doleti. Dialogi. Litterarum. Martini. Doleti. p. 1529. p. 1530. que Cato Christianus. nobis finit
88 pages. ce qui fait avec le recueil complet dont toute la partie de Dolet. v. Séances. n. 2914-15.

Gerardus Faustus Confluentinus, ou plû-
tôt *Georgius Fabricius Chemnicensis* &
Georgius Sabinus n'en faisoient point de
cas, comme on le voit par ces Distiques
publiez dans un Recueil intitulé,
Poëtae Historici, J. Consulti & Medici
singulis distichis descripti, Gorlicii, 1573.
in 8vo. p. 28.

Stephanus Doletus Aurelianensis.

Musarum vomica & cancer, febrisq;
poësis.

Qua perit, dignus morte perire
fuit.

De eiusdem Symbolo. Omnia ad
amussim dolos. *Sabinus*.

Si dolat expolens ad amussim cuncta
Doletus.

I i i 2 Cur



num ineuntem M. D. XXXIX. Stephano Dolero Gallo Aurelio Auto-
re. Lugduni anno M.D.XXXIX. (1539.) Cum Priuilegio ad de-
cennium in 4to. Pagg. 79. Fort-rare. (23)

*Cur sua non etiam Carmina scabra
dolet?*

Idem in eiusdem Poëmata.

*Carmina facturus sublimia, fecit ole-
tum:*

Hinc Batio peius vate Doletus olet.

(23) Bibliotheca Sarraziana, Haga-Com. 1715. in 8vo. P. II. p. 177. Bibliothèque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae e Sec. XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & p. 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Libror. rariorū, p. 239. 241. Theophilii Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 8vo. p. 357. *Debuc. n. 5208.*

L'Exemplaire de cet Opuscule coté dans la Bibliotheca Sarraziana, l. c. s'est vendu 15. flor. 10. sous. Mr. Duve en possède un autre, qui porte la marque de *Dolet* sur le Titre, avec la Dévisé que j'ai rapportée dans l'article précédent. Cette marque paroît de nouveau à la fin du Volume, où elle n'est plus entourée de la même Dévisé; mais sous laquelle on voit le nom *Doletus*, avec cette autre Dévisé: „*Du-
rior est spectatae virtutis, quam inco-*

For-
,,gnitae, conditio.„ Ce Livre est donc sorti de l'imprimerie de *Dolet*, comme le précédent. Aussi y a-t-il employé le même papier & les mêmes caractères.

Dolet a dédié ce Livret à *François I.* & a daté sa Dédicace en ces termes: „Lugduni ad Idus Sextileis Anno a Chri-
„sto ab Inferis redeunte M.D. XXXIX.„ Elle est suivie d'une Epître en Vers, adressée au même Roi. Après quoi vient une seconde Dédicace intitulée: „*Ste-
phanus Doletus Petro Castellano Episco-
po salutem..*„ Elle est datée de la maniere qui suit: „Lugduni, ad Idus Sex-
„til. Anno ab Olympo Mortalibus aper-
„to M. D. XXXIX.„ *Dolet* y manifeste la raison, qui l'a excité à mettre une seconde Epître Dédicatoire à la tête de son Ouvrage, en ces termes, qu'il adresse à *Pierre Du Chatel*: „*Tibi autem, quo-
niam eiusmodi es, vt & certum, & ex-
actum de Opere nostro iudicium ferre
possis, istud ipsum (secundum Regem:
Regi enim rem ipsam inscriptam puta:
tibi artem & Operis structuram) dedi-
catum volumus, vt, quid Operis sit,
Regem eridas: sicq; certè erudias, vt,
quale, quantumq; tibi videbitur, pro
ea opinione illi & probandum, & lau-
dandum suscipias. Reges enim vt be-
ne sint erga literatos animati, attamen
non aliter Literatorum munera (id est,
Opera & Libros) accipiunt, ac illi, qui-
bus*



Formulae Latinarum locutionum illustriorum in tres partes divisa, Lugduni, 1539. in Fol. ^{Premiere Edition fort-rare. (24)}

„bus de literis habetur fides, tum cen-
„sent, tum suadent, „

L'Original Latin est en Vers, d'un bout à l'autre; mais la Traduction Françoise est en Prose: & vient du même Auteur. Le Sieur *De la Croix-Du Maine* la cite dans sa Bibliothéque, à Paris, 1584. in Fol. p. 77. en ces termes: „Les gestes „de François de Valois Roy de France, „I. du nom escrits premierement en vers „Latins par le dit *Dolet*, & depuis tra- „duits en vers François par luy-mesme, „imprimez par lui à Lyon l'an 1540.. Il se trompe, quand il dit que ce Livre a été traduit en vers François. Le P. *Niceron* remarque au contraire, dans ses Memoires T. XXI. p. 123. que cette Version est en Prose. Il en cite trois Editions, & en donne le Titre suivant: „Sommaires des faits & gestes de Fran- „çois I. tant contre l'Empereur, que ses „suiers & autres nations étrangères, tra- „duits du Latin par l'Auteur. Lyon 1540. „in 4to. It. Lyon 1543. in 8vo. It. „Paris. 1546. in 8vo., v. la Biblio- theque d'*Antoine du Verdier*, à Lyon 1585. in Fol. p. 279. ^{La Version Française est plus recherchée même que l'original. Debure, n. 6208.}

(24) Bibliothéque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis Typographicae Continuat. II. p. 202. Frid. Gotthilf Freytag Analecta Litteraria, Lipsiae, 1750. in 8vo. p. 293.

Mich. Maittaire dit, que ce Livre a été imprimé chez *Dolet*, dans ses Annales Typograph. T. V. P. I. Lond. 1741. in 4to. p. 348. L'on a remarqué, au contraire, dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque du Roi de France, Belles Lettres, T. I. p. 58. N. 909, qu'il a vu le jour chez *Sebastien Gryphius*. Ce Volume ne contient que la première partie de l'Ouvrage que *Dolet* avoit projeté, les deux autres parties n'ont jamais vu le jour.

Jean Sturmius a fait réimprimer cet Ouvrage avec des additions, sous le Titre suivant: „Phrases & Formulae Lin- „guae Latinae elegantiores, Stephano Do- „letio Autore. Nunc denuo recognitae. „Cum Praefatione Joan. Sturmii. Qui- „bus adiecumus Connubium Aduerbio- „rum Ciceronianorum Huberti Sussanaei. „Cum Priuilegio Caesareo. M. D. LXXVI. „Et à la fin: Argentorati excudebat Jo- „nias Ribelius. M. D. LXXVI. in 8vo., Pagg. 284. Sans la Préface de *Jean Sturmius*, adressée à *Jean Baptiste Crato de Crafftheim*, & datée de Strasbourg, le 2. Mars 1576. dans laquelle il dit, que c'est à la sollicitation de *Jean Crato de Crafftheim* Médecin & Conseiller de l'Em- pereur, que *Jonias Ribelius* a fait cette nouvelle Edition: & que *Jean Louis Ha- venreuter* l'a favorisé de ses soins, qu'il a augmenté le nombre des formules, & y a ajouté les citations des Auteurs d'où elles ont été tirées. Iii 3 Le



*Stephani Doleri Liber de officio Legati; de immunitate Legatorum;
de legationibus Joannis Langiaci Episcopi Lemouicensis. Lugduni,
1541. in 4to. Fort-rare. (25)*

Le
„Valesii nomine apparere uoluit, & con-

„nubium aduerbiorum nominauit, Phra-
„sibus istis Latinis adderet.,,

Je n'ai pas vu l'Édition de Strasbourg,
1580. in 8vo. citée par Mr. Freytag, l.c.
p. 292. & dans la Bibliotheca Schwarzia-
na, P. I. Altorfii, 1753. in 8vo. p. 54.
où l'on remarque qu'elle est rare; mais
j'ai trouvé chez M. Bünnemann, l'Édition
qui porte le Titre suivant: „Phrases &
„formulae Linguae Latinae elegantiores,
„Stepano Dolero Autore Nunc denuo
„recognitiae. Cum Praefatione Joan.
„Sturmii. Quibus adiecimus Connun-
„biuum Aduerbiorum Ciceronianorum,
„Huberti Sussannaci. Cum Priuilegio
„Caesareo. M. D. XCVI. Et à la fin:
„Argentorati excudebat Josias Rihelius.
„M. D. XCVI. in 8vo.,, Feuillets 247.
Sans la Préface. C'est une Copie assez
exacte de l'Édition de 1576. Si Mr.
Freytag n'a pas connu cette Édition, il
en a cité une autre de Strasboug, 1610.
in 8vo. que je n'ai pas pu déterminer.
ses Analecta Litteraria p. 292.

(25) Mich. Maittaire Annal. Typog-
raph. T. III. p. 90. Note*. Bibliothéque
ancienne & moderne de Mr. Le Clerc, T.
XXV. p. 75. Jo. Caroli Opitii Singula-
rium artis Typographicae Continuat. II.
Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Hambur-
gische Vermischte Bibliothek, Vol. II.
p. 888.



Le second Enfer de *Dollet*, à Lyon, chez l'Auteur, 1544. in 8vo. *Très-rare.* (26) p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 239. Frid. Gotthilf Freytag Analecta Litteraria, p. 293. 294.

Dollet qui avoit été Secrétaire de *Jean De Langeac* Evêque de Tulle & Ambassadeur du Roi de France, à Venise, fait ici l'Histoire de cette Ambassade. Il a écrit plusieurs autres Livres dont le Catalogue me meneroit trop loin. Mr. Maittaire en a parlé successivement au commencement du Tome III. de ses Annales Typograph. & le P. Niceron en a donné une liste, dans ses Mémoires, T. XXI. p. 120. & suiv. Ils sont tous rares, selon les Auteurs que j'ai cités à la tête de cet article. Ainsi le seul nom de *Dollet* à la tête d'un Ouvrage est un bon garant de sa rareté. Ceux qui n'ont été imprimé qu'une fois, sont les plus rares : & sur tout ceux qu'il a fait imprimer dans sa maison, que les curieux recherchent avec beaucoup d'empressement, & qu'ils paient ordinairement assez cher.

(26) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 109. Note d. Bibliothèque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis Typographicae Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Hambur-

Antoine Du Verdier dit, dans sa Bibliothèque, à Lyon, 1585. in Fol. p. 279. que ce petit Traité est in 16mo. & que *Dollet* l'a imprimé lui-même. Le Sr. *De la Croix-Du Maine* dit au contraire, dans sa Bibliothèque, T. I. à Paris, 1584. in Fol. que ce Livret a été imprimé à Troye l'an 1544. par *Nicole Paris*, avec quelques Dialogues du dit *Dollet*. Mich. Maittaire croit l. c. que *Dollet* s'est trompé, & que le Sr. *De la Croix-Du Maine* à la vérité de son côté. Mr. *De la Monnoye* lève cette difficulté, dans les Jugemens des Savans de Mr. *Baillet*, T. IV. P. I. à Amsterd. 1725. in 12mo. p. 197. Note 5. où il dit, que c'est un petit in 8vo. imprimé uniquement à Lyon l'an 1544. chez l'Auteur, qui fit pourtant mettre dans une partie des Exemplaires, que c'étoit chez *Nicole Paris* à Troyes.

Mr. Maittaire qui n'a pas vu ce Traité, croit que *Dollet* l'a écrit à Paris en 1544. pendant qu'il y étoit en prison : & s'imagine que c'est à l'occasion de cet emprisonnement, qu'il l'a composé ; mais Mr. *De la Monnoye*, qui a vu ce Livret, s'exprime tout autrement, dans une remarque que l'on voit dans les Jugemens des Savans d'Adrien Baillet, T. IV. P. I. p. 196. où il dit, que la Pièce en Vers intitulée

L^e